

**Directeur de la publication :**  
Roman Cencic

**Rédactrice en chef :**  
Véronique LOUIS

**Cellule communication :**  
Cécile Sfali

**Comité de rédaction :**  
Christophe Cablat, Laure Canguilhem, Mickaël Chocraux, Alexandre Diot, Nadine Feugas, Carole Mercier, Josy Pey-Bayle, Christian Sergent, Marjorie Ture.

**Conception**  
Service communication - C.H.P.

**Impression :**  
Service Imprimerie - C.H.P.



## Les grands chantiers se poursuivent au C.H.P.

*Éléments recueillis auprès de Didier Doassans, ingénieur responsable de la D.S.T.T.*

**Alors que la fin d'année 2013 a vu la réception et l'inauguration officielle des chantiers les plus visibles du Centre Hospitalier des Pyrénées (Centre Henri Duchêne, Esa 2 et l'Unité de Soins de Réhabilitation), les chantiers se poursuivent sur le site principal.**

### Démolition : une opération terminée

Cette opération a pour but de libérer de l'espace foncier afin de se réapproprier le patrimoine historique de l'établissement après restructuration.

En effet, l'objectif est de retrouver les bâtiments tels que construits à l'origine pour

libérer des plateaux et travailler sur leur aménagement et leur utilisation.

Cette opération a concerné neuf bâtiments : les Dalhias, l'atelier Beaumont, l'extension d'Ayous, Navarre, Lourdios, l'atelier de Bernis, l'Espace Libre Accueil, l'extension des Muguets, les Acacias-Tamaris et Muguets-Lourdios.

Les travaux ont commencé fin mai 2013.

## Sommaire

**Coup de projecteur sur le service informatique** - p.3

**Le Saviez-vous ?** Le mot de Luc, Ethique, Médiation animale, Les particularités de la loi sur les hospitalisations sous contrainte, L'hôpital et les réseaux sociaux - p. 4

**Echos sur l'actualité :** S.I.S.M. 2014, Cérémonie des vœux, Arrivée direction, Actus C.G.O.S., Visite des chefs de cour, Rapport d'activité 2013, etc. - p. 6

**Tribunes libres :** Au jardin avec Jeanne, Mouvements de personnel - p. 8



*L'Espace Libre Accueil avant ...*



*... et après.*

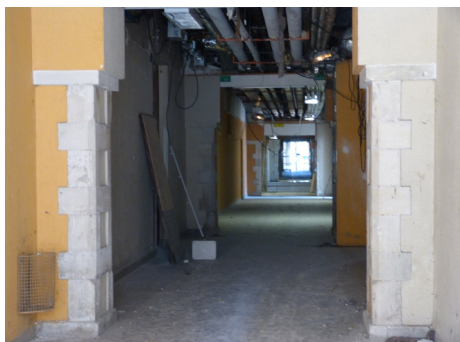
# CHANTIERS DU C.H.P. ... suite >>

La mission a été confiée à la société BDS de Bordeaux. 900 analyses de matériaux ont été effectués et ont confirmé la présence d'amiante. Des travaux de désamiantage ont donc été engagés.

Cette opération de démolition s'est

réalisée en 2 étapes distinctes. Les bâtiments considérés comme extension ou appendice (bâtiments à simple rez-de-chaussée) ont été déconstruits. Toute la distribution intérieure des bâtiments (H en R+2) a ensuite été démolie. Ils seront réhabilités ultérieurement.

Il reste donc deux «H» vides et prêts à être réaménagés. Dans les prochains mois, des discussions au niveau institutionnel seront engagées afin de déterminer le programme d'utilisation de ces nouveaux espaces (relocalisation des archives, du pôle formation-documentation, etc.).



*Étages Navarre & Ayous : la démolition de la distribution interne des bâtiments a permis de libérer des plateaux.*

## Parkings : des stationnements sécurisés et réglementés

A l'issue d'une période de concertation associant le C.H.S.C.T., trois parkings permanents ont été rénovés et sécurisés. D'autres ont été aménagés.

Cette opération, d'un montant de 660.000 euros, vise à faciliter le travail, la circulation et le stationnement de chaque professionnel et de réduire ainsi les risques d'accident et de dégradation des véhicules.

Elle permet également d'améliorer la qualité de l'accueil des patients et des

familles, de protéger les espaces verts et de limiter la pollution automobile sur le site. L'accessibilité des services s'en trouve ainsi facilitée, de même que le stationnement des usagers.

Les parkings Nord et Sud sont clôturés avec un contrôle d'accès permettant l'ouverture des portails ou barrières.

L'éclairage est optimisé et un système de vidéo surveillance est mis en place afin de contrôler les allées et venues dans ces parkings. Ces trois parkings sont opérationnels.

Par ailleurs, le parking d'Esa 2 a été agrandi d'une vingtaine de places.



*De gauche à droite : Parking Nord, situé à l'entrée du C.H.P., Parking Sud, le long de l'avenue des Lauriers et Parking Central dans la partie centrale suite à la démolition des Dalhias*

## Jonquilles 2 : rénovation de l'ensemble de l'unité

En parallèle de l'ouverture de l'Unité de Soins de Réhabilitation (U.S.R.) en novembre 2013, une réflexion a été engagée avec le service pour rénover le bâtiment Les Jonquilles. C'est ainsi que les huit sanitaires et les chambres ont été refaits à neuf.

Mais au delà de la rénovation de l'ensemble de l'unité (murs, sols et plafonds), et par souci d'intégration architecturale en relation avec le bâtiment de l'U.S.R. à proximité, les façades vont également être traitées avec un rappel des couleurs blanches et rouilles.

Pour un coût total de 380.000 euros, les travaux ont démarré début novembre et une réception du chantier est prévue fin mars. Les 24 patients, installés à l'unité Iraty, remise à niveau pour les accueillir pendant la durée des travaux, pourront revenir dans le bâtiment des Jonquilles mi avril.



## FUTURS CHANTIERS A VENIR

### Avril 2014 - fin 2014

Travaux de rénovation à l'intérieur de l'unité d'hospitalisation complète pour adolescents «Les Capucines»

### Avril-décembre 2014

Traitement des façades des Capucines et des Clématites

### Septembre 2014

Démarrage des travaux du S.A.A.U./Unité de Gestion de la Crise dont le permis a été déposé.

# Coups de projecteur ...

## Tout savoir sur le service informatique

Par Michèle Grenier, infirmière

Le service informatique fait partie de la Direction des Finances et du Système d'Information.

Son équipe est composée de 5 agents. Bruno Garot, responsable du service, est ingénieur système. Patrick Clavere, technicien, est dédié à la hot-line et chargé de la gestion du parc informatique. Maryse Arradet, technicien supérieur hospitalier, s'occupe de l'informatique médicale et du déploiement du D.P.C.I. (Dossier Patient Commun Informatisé) tant au niveau fonctionnel que technique. Jean-Michel Larroudé est gestionnaire réseau informatique et système (c'est à dire les serveurs). Enfin, Eric Piollet est programmeur, et plus particulièrement en charge de la messagerie électronique, des agendas partagés et de la plate-forme décisionnelle.



Bruno Garot, responsable du service informatique

Pour bien des agents de l'établissement, l'activité visible du service informatique se résume à l'installation de postes de travail ou d'imprimantes et dans la résolution des problèmes quotidiens rencontrés lors de l'usage des outils informatiques ou des logiciels de l'établissement (activités hot-line informatique ou sur Cariatides).

Ses autres missions, moins connues, n'en demeurent pas moins essentielles au maintien en condition opérationnelle des éléments constituant la plate-forme informatique de l'établissement :

- Le suivi et la maintenance quotidienne des serveurs, postes de travail, imprimantes et du réseau informatique ;



- L'accompagnement des projets du système d'information dans leurs aspects techniques serveurs ou postes de travail (infrastructure technique dédiée au D.P.C.I. Cariatides par exemple) ou dans le cadre du démarrage de nouvelles structures (U.G.C., Centre Henri Duchêne, ESA 2, U.S.R., etc.) ;
- Bien entendu, la prise en compte et les interventions concernant les incidents informatiques au quotidien (9009 - Hot Line) ;
- La surveillance et la supervision du réseau informatique et des applications métiers (remontées d'alerte, prévention) ;
- Une veille technologique constante concernant les évolutions des outils informatiques proposés dans l'établissement mais aussi sur des technologies susceptibles d'améliorer la sécurité du système d'information ou de faciliter l'exécution des tâches quotidiennes des agents de l'établissement ;
- Les projets d'équipement et de renouvellement de la plate-forme matérielle (rédaction de cahiers des charges, analyse des offres, choix de prestataires techniques), prise en compte et analyse des demandes de logiciels ou de matériels, gestion du parc installé et du stock matériel tampon ;
- L'évaluation des projets techniques prioritaires pour l'année N+1 et les années suivantes ainsi que le chiffrage du budget d'investissement nécessaire en lien avec la Direction du Système d'Information et du Schéma Directeur du Système d'Information.



### Quelques chiffres

720 postes de travail en réseau

495 imprimantes dont 182 en réseau

150 postes de travail et 100 imprimantes en extra-hospitalier

580 appels Hot-Line

1 650 000 mails traités par le serveur

50 agendas actifs

16 applications métiers

2,4 TO de données en ligne

- La mise en oeuvre de la nécessaire politique de sécurité du système d'information axée prioritairement sur la continuité d'activité (redondance des dispositifs informatiques critiques), la reprise d'activité (sauvegardes quotidiennes de tous les serveurs par exemple) et sur le respect de la confidentialité des données.



Contact

Hot-Line informatique : 9009

Hot-Line Cariatides : 9108

# Le saviez-vous ?

## Le mot de Luc ... 1970 au C.H.P. par Josy Pey-Bayle, documentaliste

En sortant d'un cours de natation avec mon collègue surnommé « Cabeza », j'entends le moniteur dire à mon voisin :

– T'as entendu Michel, Luis Mariano est mort ? ».

Mon cerveau se met à fumer quand des images anciennes de 10 ans me reviennent ...

**C'était à l'infirmier vers 1960**, seul endroit mixte de l'époque où Henriette s'écrie horrifiée :

– D'où sortez-vous Luc, vous êtes trempé et couvert de sang !

– Je jouais au fronton mais la balle était trop loin et je me suis cogné la tête, j'ai glissé dans cette grande réserve d'eau, vous savez celle pour les incendies.

– Je vois oui et c'est pire que la dernière fois où vous êtes tombé dans la carriole des eaux grasses, tirée par l'âne !

– C'est vrai ça, il faut vraiment que le moniteur m'apprenne à nager, en plus il paraît que ce bassin va devenir une piscine !

J'entends encore le doux bruit de la grande voiture qui s'arrête devant de bâtiment de soins. Le chauffeur des-

cent, ouvre la portière et je me souviens de ce bel homme brun qui en sort avec élégance en hélant la mère, responsable de l'infirmier, postée sur le perron avec Henriette, l'infirmière.

– Tia Luisa, buenos dias !

Tia, heureuse et souriante (c'était rare) dit d'une voix émue :

– Henriette, je vous présente le très célèbre chanteur, Luis Mariano, mon neveu !

La jeune soignante écarlate, elle aussi, lui tendit vite un carnet pour un autographe ! J'en étais tout ébahi, c'est

vrai que ce bel hidalgo possédait les mêmes yeux noirs que sa tante et je le reconnaissais car la télé était arrivée dans le pavillon et il passait sur la première chaîne.

C'était l'effervescence ici ! Je suis rentré aux Muguetts, mal soigné mais heureux en imitant ce chanteur d'opérette et riant encore de cette aventure que j'allais m'empresser de raconter à tout le monde.

« *Sous le soleil qui chante Aie... Aie... Rrrrossignol de mes Amourrrs...!!!* »

Bien-sûr au quartier des hommes personne ne m'a cru avec mon bandage sur la tête.

### A la piscine en 1970 :

– Hé ! Luc t'es où ? T'as l'air absent ? me crie Cabeza.

– A Mexico évidemment ! Mais tu ne peux pas comprendre, toi t'es de la génération de la mixité dans les soins, du lave-vaisselle et donc de l'hygiène ... Pas de diphtérie, pas d'infirmier ...



## Ethique : L'Espace de réflexion éthique du C.H.P. se structure

Les travaux menés au sein de l'établissement sur la mise en place d'une réflexion éthique aboutissent aujourd'hui sur une structuration autour d'un forum virtualisé intitulé « Espace de réflexion éthique ».

L'espace de réflexion éthique abordera les sujets et propositions de réflexions qui lui seront soumis par tout professionnel de l'établissement après la validation du sujet retenu comme «sujet éthique».

Pluri-professionnel et pluri-disciplinaire, l'espace pro-

posera à l'issue des débats, formalisés par des fils de discussions sur un temps défini, des recommandations sur les sujets évoqués.

Ces recommandations seront ensuite publiées sur le site Internet de l'établissement, sur Pyrenet et sur Qualios.

Plus d'informations lors de la mise en place de l'espace dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014.

.....  
par Maud Clément,  
Directrice des usagers,  
de la qualité et des soins

## Médiation animale : Des lamas au secours des hommes

On le connaît généralement pour sa laine ou ses crachats ... Contre toute attente, le lama possède de vrais talents de médiateur ! Il y a dix ans, Eric Gobert et son épouse ont ouvert un élevage au coeur des Hautes-Pyrénées, «Les Lamas du Val d'Azun». Ce lieu, ouvert au grand public, accueille également des jeunes en difficultés et des personnes handicapées pour des séances de médiation animale. Des adolescents suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance sont ainsi amenés à canaliser leur énergie et leur comportement pour «domestiquer» les animaux les plus imposants. Les personnes trisomiques apprennent à s'occuper d'un lama et à le guider, pour partir ensuite en balade avec lui. Régulièrement, Eric Gobert se rend aussi en Ehpad, accompagné de ses animaux les plus calmes, pour travailler avec l'équipe soignante auprès de malades d'Alzheimer.



Autant de bénéficiaires qui, au contact des lamas, sortent peu à peu de leur mutisme, de l'isolement ou de la violence.

Source : C.G.O.S. Le mag n°93

# Loi 2013 sur les hospitalisations sous contrainte : Les particularités de la loi

**L'entrée en vigueur de la loi du 27 septembre 2013 relative aux soins sans consentement est venue modifier certaines dispositions de la loi du 5 juillet 2011.**

**Ces modifications ont fait l'objet d'une note de service du 22 octobre 2013 et d'une présentation en réunion d'encadrement en décembre 2013.**

La particularité de cette loi est qu'elle introduit des modifications en 3 temps.

## **De manière immédiate**

L'avis simple du psychiatre remplace le certificat médical de huitaine et l'avis conjoint, tous les deux supprimés.

Les autorisations de sortie de 48 heures au plus non accompagnées sont introduites, ce qui permet au psychiatre de disposer d'une modalité de prise en charge supplémentaire. Pour chaque sortie de 48 heures non accompagnée, le tiers est avisé de la sortie préalablement à celle-ci.

## **A compter du 15 mars 2014**

Pour les mesures d'hospitalisation sous contrainte supérieures à 6 mois soumises au contrôle systématique du Juge des Libertés et de la Détention, le délai de saisine du Juge des Libertés sera porté de 8 à 15 jours avant l'expiration du délai de 6 mois.

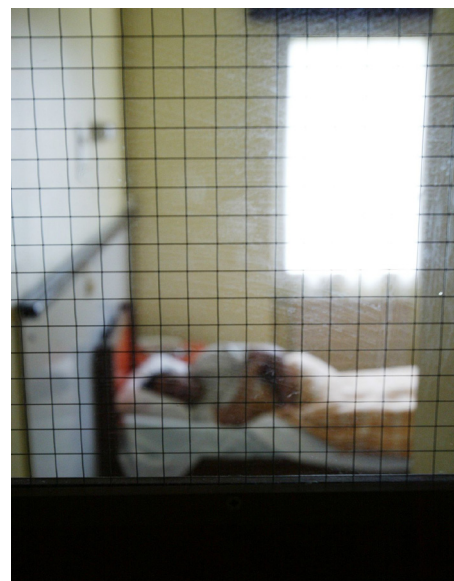
## **A compter du 1er septembre 2014**

Le passage du patient hospitalisé sous contrainte devant le Juge des Libertés devra intervenir dans un délai de 12 jours (15 jours actuellement) avec une saisine du juge dans le délai de 8 jours.

L'avocat sera obligatoirement et systématiquement présent à chaque audience.

L'audience est publique. Toutefois, à la demande du patient ou de son représentant ou sur décision du juge, l'audience peut intervenir à huis clos.

Pour accompagner la mise en œuvre de ces modifications et s'assurer de l'appropriation de ces dispositions par les professionnels directement concernés, des sessions de formation/information ont été organisées à l'automne 2013 à destination des assistantes médico-administratives, des cadres de la Surveillance Générale, des gestion-



naires du bureau de la loi et des praticiens hospitaliers.

Par ailleurs, le Dr Alary a, grâce à son travail précieux de rédaction des trames des certificats médicaux, permis à l'établissement de se doter des modèles de certificats médicaux adaptés et concordants avec les dispositions de la loi.

Son animation des sessions de formation/information avec la D.U.Q.S. a parachevé cette préparation et doit permettre à l'établissement de répondre à l'exigence de rigueur posée par ces nouvelles dispositions.

.....  
*par Maud Clément,  
Directrice des usagers, de la qualité  
et des soins*

## **Internet : L'hôpital et les réseaux sociaux**

Nous le savons tous, le monde dans lequel nous vivons est hyperconnecté. Ordinateurs, tablettes, smartphones sont partout autour de nous et font de chacun de nous un émetteur de contenu potentiel.

Facebook, Twitter et autre YouTube, font désormais partie intégrante des modes de communication et le milieu médical ne déroge pas à cette évolution. Si ces nouveaux outils de communication s'avèrent principalement bénéfiques, ils peuvent se révéler contre-productifs en cas de mauvaise utilisation.

**“ S'exprimer sur un réseau social, c'est comme parler au micro dans un stade. ”**

### **Code de bonne conduite sur les réseaux sociaux**

**Je sépare bien ma vie privée et ma fonction professionnelle.** Si je renseigne ma profession en indiquant le nom de mon établissement sur mes pages personnelles, j'ai conscience que l'image de l'établissement peut être associée à mon comportement.

**J'évite de prendre la parole au nom de mon établissement.** Si je lis de fausses informations, des critiques sur mon établissement, un service, des collègues, etc., j'évite de répondre directement et j'informe la direction ou ma hiérarchie.

**Je respecte mes collègues et amis. Et eux ?** Je vérifie que mes amis ne me désignent pas sur certains réseaux et je ne les implique pas non plus avec des publications qu'ils n'auraient pas souhaitées.

**Je vérifie régulièrement les paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux.** Certains réseaux sociaux changent ces paramètres tous les 6 mois, et brusquement un profil devient public.

**J'utilise les fonctions de géolocalisation avec prudence.** Sans vous en rendre compte, vous indiquez où vous êtes, à quel moment précis.

Source : le guide des «Bonnes pratiques des réseaux sociaux» de la MACSF

# Echos sur l'actualité

## S.I.S.M. 2014, Information et santé mentale par Christelle Duros, cadre supérieur socio-éducatif

Les semaines d'information en santé mentale (S.I.S.M.) s'adressent au grand public. Chaque année, associations, citoyens et professionnels organisent des manifestations d'information et de réflexion dans toute la France. En 2014, les 25<sup>èmes</sup> semaines d'information sur la santé mentale ont eu lieu du 10 au 23 mars et avaient pour thème « L'information et la santé mentale ».

L'association «Santé Mentale des Pays de l'Adour» a coordonné tout un programme d'actions à l'attention du grand public dans un double but, pédagogique et de déstigmatisation pour « mieux faire comprendre les troubles psychiques », en collaboration avec des associations d'usagers (UNAFAM, Psytoyens du coeur, l'Entre-Temps), des professionnels de santé et des médias : débats documentaires, projections de films sur le thème, débat autour de «L'information et la santé mentale», portes ouvertes, émission de radio.

Le Centre Hospitalier des Pyrénées, grâce à la mobilisation et l'implication du personnel socio-éducatif, des cadres, des soignants, des ergothérapeutes, etc., a comme chaque année, participé à cette nouvelle édition en proposant deux animations :

- des ateliers «Regard sur la différence» à destination des élèves du collège Jeanne d'Albret, animés par des professionnels du C.H.P. et de l'éducation nationale,
- une après-midi Portes ouvertes sur la place des arts de l'établissement animée par les services des ergothérapies et de l'espace socioculturel, le vendredi 14 mars.

L'organisation de cette semaine d'information sur la santé mentale 2014 a été l'occasion de construire des projets diversifiés et de proposer des échanges riches sur différents lieux géographiques. La forte collaboration entre les différents acteurs du secteur associatif et sanitaire a permis d'agir en partenariat autour d'objectifs communs : informer, sensibiliser, échanger. Les animations de la S.I.S.M. 2014 apportent une réponse importante à un sujet essentiel, celui de la promotion de la santé mentale.



Du 10 au 23 mars 2014  
[www.semaines-sante-mentale.fr](http://www.semaines-sante-mentale.fr)

- **Vendredi 14 mars**  
De 14h à 17h : Portes Ouvertes, Place des Arts au C.H. des Pyrénées  
20h30 : Ciné-débat autour du film «OUF» au cinéma Louxor à Oloron, sur le thème «Ça n'arrive pas qu'aux autres».
  - **Dimanche 16 mars**  
18h00 : Projection du film "A ciel ouvert" au cinéma le Méliès de Pau et débat sur le thème «Soigner et accompagner la différence», avec le Dr Jean-Marie Vigneaux, pédopsychiatre.
  - **Jeu­di 20 mars**  
20h00 : Débat, au Théâtre Saint-Louis de Pau, sur "L'information et la santé mentale" avec Patrick Coupechoux (écrivain) et Jean Marziou (rédacteur en chef de la République des Pyrénées).
  - **Vendredi 21 mars**  
De 10h à 18h : Journée Portes Ouvertes au G.E.M. (Groupe d'Entraide Mutuelle) "L'Entre-temps", 13 rue Duboué à Pau.
- Toute la semaine, du 10 au 15 mars, sur Radio France Bleu Béarn, l'émission «Histoires d'ici».

Renseignements/contact :

• Courriel : [santementale4@gmail.com](mailto:santementale4@gmail.com)

• Site Internet : [www.ch-pyrenees.fr](http://www.ch-pyrenees.fr)



## Cérémonie des vœux 2014, retour sur une année riche et fructueuse



Le jeudi 16 janvier dernier, Natalie Francq, présidente du Conseil de Surveillance, Roman Cencic, Directeur et le Dr Thierry Della, président de la C.M.E., ont adressé leurs vœux à l'ensemble des personnels devant une centaine de professionnels venus assister à la cérémonie.

2013 aura été une année riche de réalisations avec la réception de trois nouvelles unités, le centre de consultations Henri Duchêne, ESA 2 et l'Unité de Soins Relais (U.S.R.) qui complète le dispositif de réhabilitation du pôle 2, et avec l'aménagement et la mise en couleur de l'entrée du site, ainsi que la réhabilitation de certaines unités.

Ils n'ont pas manqué de souligner le travail accompli par les personnels au service des patients, et en particulier des équipes soignantes et des responsables de pôle au regard de l'importance des projets médicaux mis en oeuvre.

Si l'année 2013 s'est avérée riche et fructueuse, 2014 s'annonce déjà bien

remplie en projets forts et restructurants pour le Centre Hospitalier des Pyrénées, malgré un contexte budgétaire et social contraint mais constructif, avec la mise en oeuvre du projet de Communauté Hospitalière de Territoire (C.H.T.), la création d'un Groupement de Coopération Sanitaire (G.C.S.) en santé mentale, la poursuite de la coopération hospitalière internationale avec le Togo, la construction du Service d'Accueil et d'Admission des Urgences (S.A.A.U.) et de l'Unité de Gestion de la Crise (U.G.C.), et la poursuite de la restructuration des unités d'hébergement.

Cette cérémonie s'est clôturée par la remise des médailles d'honneur régionale, départementale et communale qui a permis d'honorer les années de travail de 25 agents hospitaliers.

*Le discours du Directeur dans son intégralité sur [www.ch-pyrenees.fr](http://www.ch-pyrenees.fr).*

.....  
*par Cécile Sfali,  
chargée de communication*

# Direction : arrivée de Christine Anglade

Originaire de l'Aveyron, Christine Anglade est, depuis le 20 janvier dernier, la nouvelle Directrice des finances et du système d'information du Centre Hospitalier des Pyrénées.

Diplômée en sciences économie-économétrie, elle a été affectée, à la sortie de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, au C.H. de Vichy sur un poste de D.R.H. Elle a ensuite occupé différents postes de directeur (directrice du C.H. d'Issoire, directrice adjointe aux hôpitaux de Lannemezan puis aux C.H. Tarbes/Lourdes), avant d'être détachée auprès de la Cour des Comptes comme magistrat financier de 2010 à 2011, puis à l'A.R.S. Picardie comme analyste financier auprès du Directeur Général de l'A.R.S. Depuis 2012, elle occupait le poste de Directrice des finances du C.H. interdépartemental de Clermont de l'Oise en Picardie.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## C.G.O.S.

- **Prestation étude formation** : afin de bénéficier de cette prestation, renvoyez votre dossier annuel 2014 avant le 30 avril.
- **Prestation garde d'enfant / chèque lire-disque / épargne chèque vacances / CESU / coupon sport / coup de coeur** : ces prestations ont été modifiées. Vous pouvez vous adresser à votre correspondant ou consulter le site Internet du C.G.O.S. Aquitaine pour plus d'informations.
- **Nouvelle prestation** : le congé de solidarité familiale, dans le cadre de l'accompagnement d'une personne en fin de vie, vient d'être mis en place.

## Justice, les chefs de cour à la découverte de l'hôpital

par Véronique Louis, Secrétaire Général



Régis Vanhasbrouck et Blandine Froment

Dans le cadre des échanges entre les services de l'ordre judiciaire et le Centre Hospitalier des Pyrénées, une visite permettant la découverte de l'établissement et les différentes prises en charge de patients a été organisée le 19 février 2014, avec les chefs de cour de la cour d'appel. Etaient présents Michel DEFIX, Secrétaire Général et Blandine FROMENT, Procureur Général, Régis VANHASBROUCK, 1er Président.

Après une présentation de l'organisation administrative et médicale de l'établissement par le directeur, l'équipe de direction et les chefs de pôles, les magistrats se sont rendus dans différentes unités de soins. Ils ont pu ainsi apprécier les différents prises en charge existantes en intra. Ils ont découvert un C.M.P., le service d'urgence, l'unité d'hébergement des adolescents, l'U.S.I.P., une unité fermée et une unité d'entrants. Cette visite leur a permis de se faire une idée de la prise en charge en psychiatrie. La qualité de la visite et des échanges avec les professionnels les ont entièrement satisfaits.

## Soins psychiatriques sous contrainte journée d'information

Dans le cadre du partenariat Hôpital-Justice, et afin d'accompagner la mise en place des dispositions issues de la loi du 27 septembre 2013 prévoyant notamment la présence obligatoire de l'avocat à chaque audience du J.L.D., le C.H.P. a accueilli, le 7 mars dernier, les magistrats et les fonctionnaires du T.G.I. de Pau et une cinquantaine d'avocats du barreau de Pau. Cette journée a permis de présenter l'établissement à travers les modalités de prises en charge des patients dans les différentes unités. Elle fut riche en échanges entre les professionnels de l'établissement et ceux des juridictions. Elle a offert l'occasion à chacun de se connaître et d'identifier ses particularités et spécificités. Une seconde journée est prévue en septembre à l'invitation du Président du T.G.I. de Pau. Elle se déroulera au T.G.I. et permettra de poursuivre les échanges sous un focus juridique.

par Maud Clément, directrice des usagers, de la qualité et des soins

## Rapport d'activité, les principaux indicateurs d'activité pour l'année 2013

- Le rapport d'activité du Centre Hospitalier des Pyrénées pour l'année 2013 témoigne à la fois du dynamisme et de l'activité des équipes soignantes, logistiques et administratives, et de la constance d'une éthique partagée qui cherche quoi qu'il arrive à préserver l'intérêt du patient et la qualité des soins.

- Ce rapport permet de présenter les événements marquants de l'année tant au niveau des activités de soins que de celles des services.

- Il a été présenté aux instances du mois de mars (C.T.E., C.M.E. et conseil de surveillance).

- Ce document est consultable sur Qualios, dans le référentiel Guides et rapports d'activités ou encore sur le site Internet de l'établissement.

par Cécile Sfali,  
chargée de communication



## Tribunes libres

### Au jardin avec Jeanne : Coup de coeur sur la Suzanne aux yeux noirs

Créez des décors éphémères !

Semez des grimpantes à l'abri en avril ou directement en place au mois de mai. Elles couvrent rapidement une tonnelle, une pergola, la souche d'un arbre ou au pied d'un vieux mur exposé au sud, effet garanti. Capucine, Ipomée, Cobée, ...

**Coup de coeur : « la Suzanne aux yeux noirs » !**



La Suzanne (thunbergia) est une plante grimpante volubile à cultiver en pot dans notre région. Cultivée comme une annuelle, c'est en fait une vivace très fragile.

Très florifère et d'une croissance rapide, elle atteint 2 m l'espace d'un été. Ses fleurs ont une corolle jaune orangé très lumineuse et une gorge noire. Les fleurs ont l'avantage de se renouveler sans cesse jusqu'en octobre.

#### Emplacement

Au soleil dans un pot de 30 cm de diamètre. A la plantation, plantez quelques tuteurs en bambou dans le pot ou un arceau fixé à un mur. La Suzanne aura tôt fait de les recouvrir.

#### Culture

Semez les graines à l'abri en avril dans une terre riche et bien drainée (faire tremper les graines dans l'eau avant le semis). Mettez la en place seconde quinzaine de mai.



## MOUVEMENTS DE PERSONNEL

### Arrivées

Christine ANGLADE (directrice adjointe, Direction des finances et du système d'information) ; Benjamin BONACHE (Atelier peinture, Direction des services techniques et des travaux) ; Betty BORDENAVE (A.S.H., Les Montbrétias/Oliviers) ; Ana Maria COURCELLE (A.S.H., S.A.A.U.) ; Bruno DALLE-MOLLE (Maçonnerie, Direction des services techniques et des travaux) ; Axel DUCLOS (I.D.E., ESA 1) ; Valentine LANDY (I.D.E., Hôpital de jour enfants Oloron) ; Marion LARRE (adjoint administratif, C.M.P.E.A. Oloron) ; Aude NARBEBURY (adjoint administratif, Service de santé au travail) ; Loïc PERES (I.D.E., S.A.A.U.) ; Floriane PINSARD (psychologue, Hôpital de jour enfants Orthez) ; Anthony ROUY (Parcs et jardins, Direction des services techniques et des travaux) ; Pascale SALLABERRY (I.D.E., C.M.P. Oloron) ; Josiane SOULEROT (A.S.H., Hôpital de jour de Mourenx)

### Départs

Maxime BEIGBEDER (I.D.E., ESA 1) ; Hélène PAILLAUD (I.D.E., Les Chênes) ; Odile PETRE BORDENAVE (adjoint administratif, Direction des achats et de la logistique) ; Marion PIARROU-CAZALAA (psychologue, C.M.P.E.A. Saint-Palais) ; Marie-Laure ULLY (I.D.E., ESA 1) ;

### Bonne retraite à

Christine ESTANGUET (I.D.E., Hôpital de jour enfants Oloron) ; Daniel GIRONDEAU (I.D.E., C.M.P. Henri Duchêne) ; Colette MARQUE (assistante médico-administrative, C.M.P.E.A. Oloron) ; Jeanine PERINAUD (psychologue, C.M.P.E.A. Oloron) ; Christian SCHOCH (psychologue, C.M.P. Henri Duchêne) ; Pierre-Jean SOLER (I.D.E., Equipe d'intervention de nuit) ; Monique SOULIAS (I.D.E., Hôpital de jour Pau Ville)

Vous avez des idées d'articles ? Vous souhaitez publier dans le journal ?

N'hésitez pas à contacter Cécile SFALI, chargée de communication au 9011 ou par mail à [cecile.sfali@chpyr.fr](mailto:cecile.sfali@chpyr.fr).